




Vous êtes EN ACTIVITÉ

La Carsat est à vos côtés



La Carsat exerce 4 missions au profit des entreprises, des actifs (salariés et travailleurs indépendants) et des retraités du régime général de la région Centre-Val de Loire :



Payer et préparer la retraite par répartition



Favoriser la préservation de l'autonomie des seniors



Accompagner les assurés fragilisés du fait de leur état de santé



Prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail

Soucieuse de faciliter l'accès aux droits et aux prestations de ses ressortissants, la Carsat recense dans ce support les différents services qu'elle propose aux actifs, salariés ou demandeurs d'emploi.

N'hésitez pas à y recourir en cas de besoin !



Vous êtes confronté.e à une situation difficile

➤ Un problème de santé

Au cours de la vie active, chacun.e peut rencontrer des problèmes concernant sa santé : une pathologie lourde, des difficultés pour se soigner, un arrêt maladie de longue durée (plus de 2 mois), un retour au travail qui peut sembler compliqué. Cela peut causer des problèmes administratifs, financiers, sociaux.

La Carsat vous propose de :

- /// Vous informer sur vos droits
- /// Vous soutenir pour trouver les solutions les plus adaptées à votre situation
- /// Vous accompagner dans vos démarches,
- /// Vous aider à construire votre projet professionnel

Son équipe d'assistants de service social est à votre service. Ils réalisent une analyse de votre situation et vous proposent un plan d'accompagnement correspondant à votre situation.

Contactez-nous par téléphone au **3646** et dites « service social »

➤ La perte de votre conjoint


Selon votre situation et vos ressources, vous avez peut-être droit à :

/// **Une allocation veuvage** si vous avez moins de 55 ans et que votre conjoint était salarié


/// **Une pension de réversion** si vous avez plus de 55 ans et que votre conjoint était salarié ou travailleur indépendant

La Carsat vous propose de :


 **Vous informer sur vos droits et vous aider à effectuer vos démarches**


 Via un rendez-vous personnalisé en agence ou en visio conférence, à prendre :

- /// Par téléphone, au **3960**
- /// Depuis votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr


 Par téléphone, en composant le **3960**

 **Déposer une demande de pension de réversion**

 En ligne de façon sûre et pratique depuis votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr

 Par courrier à :
Carsat Centre-Val de Loire
30 boulevard Jean Jaurès
45033 ORLÉANS Cedex 1

 **Déposer une demande d'allocation veuvage**

 En ligne, depuis votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr après avoir téléchargé et complété le formulaire.

 Par courrier à :
Carsat Bourgogne et Franche-Comté
Centre national de traitement de l'allocation veuvage
21 044 DIJON Cedex



**Vous avez moins de 55 ans
et vous souhaitez vous informer sur
votre future retraite**

La Carsat vous propose de :



**Vous aider à
comprendre votre
retraite**

Via des informations générales à
consulter sur :



lassuranceretraite.fr



**Vous informer et vous
conseiller sur vos
droits et les démarches**



Via un rendez-vous personnalisé
en agence ou en visio conférence,
à prendre :

/// Par téléphone, au **3960**

/// Depuis votre espace personnel
sur lassuranceretraite.fr



Par téléphone, en composant le
3960



En ligne de façon sûre et pratique
depuis votre espace personnel sur
lassuranceretraite.fr





Vous avez plus de 55 ans et vous souhaitez préparer votre future retraite

La Carsat vous propose de :



**Vous apporter
des informations
générales sur
la retraite et les
démarches à effectuer**

/// Via des services et informations en ligne sur



lassuranceretraite.fr

/// A l'occasion de réunions collectives organisées par Pôle emploi, la CAF ou la CPAM de votre lieu de résidence si vous êtes demandeur d'emploi / bénéficiaire de l'AAH ou du RSA ou de la complémentaire santé solidaire/ en arrêt maladie longue durée

/// Lors de réunions organisées sur votre lieu de travail à la demande de votre employeur



**Vous délivrer des
informations et des
conseils personnalisés
sur vos droits et vos
démarches**



Via un rendez-vous personnalisé en agence ou en visio conférence, à prendre :

/// Par téléphone, au **3960**

/// Depuis votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr



Par téléphone, en composant le **3960**



En ligne de façon sûre et pratique depuis votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr



**Consulter votre
compte retraite,
le mettre à jour et
réaliser différentes
démarches en ligne**

À partir de votre espace personnel sur



lassuranceretraite.fr



Vous souhaitez demander votre retraite

La Carsat vous propose de :



Vous informer et vous conseiller sur vos droits et les démarches à réaliser



Via un rendez-vous personnalisé en agence ou en visio conférence, à prendre :

- /// Par téléphone, au **3960**
- /// Depuis votre espace personnel sur **lassuranceretraite.fr**



Par téléphone, en composant le **3960**



Déposer votre demande de retraite



Via un rendez-vous personnalisé en agence ou en visio conférence, à prendre :

- /// Par téléphone, au **3960**
- /// Depuis votre espace personnel sur **lassuranceretraite.fr**



En ligne de façon sûre et pratique depuis votre espace personnel sur **lassuranceretraite.fr**



Restez informé.e de l'actualité de la Carsat :



Abonnez-vous à notre newsletter
« Parlons retraite » sur carsat-cvl.fr



Abonnez-vous au service
« Mon agenda retraite » sur carsat-cvl.fr



Consultez notre site internet
carsat-cvl.fr



Suivez-nous sur X (ex Twitter)
[@CarsatCVL](https://twitter.com/CarsatCVL)



Rendez-vous dans les espaces
France services